

La Coopération Agricole rejoint la CPME

La Coopération Agricole qui réunit les 2 100 coopératives agricoles et agroalimentaires françaises dont 93 % de TPE et PME, rejoint la CPME - Confédération des Petites et Moyennes Entreprises. Cette adhésion est effective depuis le 1er janvier 2023. La Coopération Agricole entend ainsi consolider le pôle alimentaire de la CPME à l'heure où la souveraineté alimentaire devient une cause nationale.

L'adhésion de La Coopération Agricole à la CPME est motivée par la volonté de renforcer la structuration du pôle agroalimentaire de la confédération grâce au concours d'entreprises profondément ancrées dans les territoires et cultivant un lien fort et singulier avec la production agricole. Propriétés des agriculteurs, les coopératives agissent en effet dans une logique de filières qui permet aux opérateurs d'œuvrer à des solutions pérennes, garantissant à la fois la création et le partage équitable de la valeur.

Restauration de la souveraineté alimentaire, enjeu de performance des entreprises et de réponse à la nouvelle donne climatique, enjeu de pérennité de leurs activités, de l'emploi et de l'attractivité : les défis à relever collectivement sont nombreux. Dans ce contexte exigeant, les coopératives, fortes de leur identité d'appartenance à l'économie sociale et solidaire au service de territoires vitalisés et d'une production agricole et agroalimentaire diversifiée, entendent prendre toute leur place au sein de la CPME.

« Par cette adhésion, nous sommes fiers de faire naître une représentation des entreprises des territoires en lien avec la production agricole au sein de la CPME ». **déclare Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole.** « Nos coopératives pourront ainsi être davantage proactives sur les sujets économiques et sociaux multisectoriels ».

« Les coopératives agricoles sont des acteurs à part entière de l'activité économique. Qu'il s'agisse de performance économique, d'emploi, d'attractivité ou de transition climatique leurs préoccupations rejoignent largement celles des autres entreprises et en particulier des TPE/PME. Leur apport sera précieux pour mieux prendre en compte les aspirations des territoires » **déclare François Asselin, président de la CPME**

Contacts presse

Denis Le Chatelier – 06 09 93 31 23
dlechatelier@gmail.com

Guillaume Bazaille - 06 77 98 22 94
guillaume.bazaille@bazailleconsulting.com

Syril Giorgioni - 06 74 55 35 49
syril.giorgioni@bazailleconsulting.com

La Coopération Agricole en bref

Président : Dominique Chargé
Directrice Générale : Florence Pradier

La Coopération Agricole est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française



La Coopération Agricole en chiffres

2 100

entreprises coopératives
(coopératives, unions et
sica) + 11 510 CUMA

Plus de **3/4**

des agriculteurs adhèrent
à au moins 1 coopérative

88

milliards d'euros de chiffre d'affaires
global (hors unions
de commercialisation)

40 %

du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire
français

190 000

salariés (filiales incluses)

93 %

des entreprises coopératives
sont des PME ou TPE

